

COMMUNE DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

	<p>L'an deux mil vingt cinq Le 10 juin à 20 heures 30</p>
<p>DATE DE CONVOCAATION 04 juin 2025</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : Jacques BACHELET, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOURDONNAY, Boris DUBUC, Annick GUILLON, Isaline HAMEL, Benoît LUCAS, Cindy MORELLEC, Jean-Marie NOEL, Géraldine EUDIER, Gaëlle SPINNER, Sandrine THOREL</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE 04 juin 2025</p>	<p><u>Etaient absents</u> : Jean-Luc BERTHELOT, Philippe DI MARCO</p> <p><u>Procurations</u> : néant</p> <p>Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.</p>
	<p><u>Délib.n°032/2025 : Délibération procédure d'expulsion d'un local commercial.</u></p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15 PRESENTS : 13 VOTANTS : 13 PROCURATION : 0</p>	<p>M. le Maire expose au Conseil Municipal que la société Saint-Arnoult Market, qui gère l'épicerie sous l'enseigne VIVECO, a signé un bail de location d'un local commercial le 1^{er} décembre 2023 situé Place aux Mouchoirs.</p> <p>Cette société n'a jamais réglé un seul loyer. Les montants déjà réglés le sont grâce aux recours du Trésor Public. A ce jour, la dette s'élève à 12 063,34 €.</p>
<p>OBJET :</p>	<p>Un courrier recommandé a déjà été envoyé le 29 juillet 2024 par la Mairie ainsi qu'une procédure par huissier de justice par la Trésorerie.</p> <p>Au vu de la situation, M. le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place la procédure d'expulsion.</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :</p> <p>Contre : 0 Pour : 13 Abstention : 0</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'expulser le locataire • De lancer la procédure d'expulsion du locataire • D'autoriser M. le Maire à retenir l'avocat pour réaliser cette mission • D'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Boris DUBUC



A handwritten signature in black ink is written over the seal. The signature is stylized and appears to be 'Boris Dubuc'.